



ENVIRONNEMENT

Déchets et redevance incitative : le SMD3 vous explique tout !

Vous habitez sur le Grand Périgueux ? Vous allez recevoir entre le 15 et le 20 février 2021 un courrier du SMD3 pour connaître vos besoins et habitudes en termes de déchets, la composition de votre famille etc. Cette campagne d'étude va permettre de préparer la mise en place de la redevance incitative.

Publié le 08 février 2021

Actualité proposée par

<https://smd3.fr/quest-ce-que-la-redevance-incitative/> (<https://smd3.fr/quest-ce-que-la-redevance-incitative/>)

Vous habitez sur le Grand Périgueux ?

Le **SMD3** (<https://smd3.fr/>) lance en février 2021 sur le Grand Périgueux sa campagne d'enquête d'enregistrement pour préparer la mise en place de la redevance incitative.

Un courrier du 15 au 20 février 2021

Vous allez recevoir un courrier, distribué par La Poste, du 15 au 20 février 2021

Ce courrier contient :

- › Un formulaire d'enregistrement
- › Un guide explicatif sur la redevance

Le contrôle d'accès et les badges entre avril et juin 2021

La deuxième étape importante pour mettre en place la redevance incitative est prévue entre les mois d'avril 2021 et de juin 2021.

Elle concerne :

- › l'activation des contrôles d'accès
- › l'utilisation des badges

<https://www.grandperigueux.fr/actualites-evenements/actualites/dechets-et-redevance-incitative-le-smd3-vous-explique-tout-8828?>

Contact



DÉCHETS
SMD3

✉ Courriel
☎ 09 71 00 84 2
4



255 rue Martha Desrumaux
24000 PÉRIGUEUX

ALLO AGGLO
05 53 35 86 00

[> CONTACT](#)